

Analyse de Danger Mortel (ADM) D'UN LEVAGE COMPLEXE

Complétez ce document si votre levage correspond à l'un des critères ci-dessous et veuillez l'afficher au chantier.

Encercler les critères correspondants:

1. Utilisation de deux grues ou plus sur la même charge 2. Levage de la charge au-dessus de 75 % de la charte de la grue mobile 3. Levage de charge au-dessus de 90 % de la capacité d'opération de l'appareil de levage 4. Levage de personnes à l'aide d'une grue	5. Levage au-dessus de bâtiment, ligne électriques, équipement critiques ou produits dangereux 6. Cohabitation entre levage et équipement en hauteur tel que nacelle (ligne de tir) 7. Levage dans un endroit restreint. Ex : risque de coincement
--	--

NOTES IMPORTANTES

- La manutention de charge avec fourche n'est pas considérée dans le levage.
 - Pour des travaux à moins de 20 mètres d'une ligne électrique aérienne, veuillez compléter le document requis.
- Afin d'alléger le texte, le terme « grutier » signifie toute personne aux commandes d'une drott, pont-roulant ou grue mobile, « opérateur de pont-roulant » celui qui opère l'équipement de levage

INFORMATIONS	
Nom de l'élingueur/gréeur :	Date :
Secteur de travail:	
Description du travail :	
Description de la charge et # d'équipement :	

VÉRIFICATION À EFFECTUER AVANT LE DÉBUT DE LA TÂCHE	Oui	Non	N/A	Resp. (INIT)
Note : Toutes les questions qui sont cochées dans la zone ombragée doivent être discutées et convenues avec le superviseur avant l'approbation. Toutes les zones ombragées doivent être résolues et initialisées par le superviseur.				
PLANIFICATION DES TRAVAUX				
1. Est-ce que le croquis de la zone de levage est disponible ?				
2. Si le critère 6 est encerclé, est-ce que le croquis illustrant les équipements de travail en hauteur versus le levage et les travailleurs a été fait ? (voir à l'endos)				
3. Si le critère 5 est encerclé, est-ce que des conditions particulières d'urgence sont prévues ?				
4. Si le critère 4 est encerclé, répondez aux questions ci-dessous :				
4.1 Un téléphone est disponible et fonctionnel sur le milieu de travail afin de contacter le 3333 et une radio avec le canal « sureté »?				
4.2. La personne affectée au levage a identifié la méthode de communication?				
4.3 Le camion de pompier peut se rendre sur les lieux du travail (À noter que ce sont les pompiers qui vont intervenir, en cas de besoin).				
4.5 Combien de personnes sont à l'intérieur du panier lors du levage ? ____				
4.6 À quelle hauteur /étage est l'employé ? Évaluation ± ____mètres / ____pieds				
4.7 Un point d'ancrage est disponible plus haut que la hauteur des travaux				
EXÉCUTION DES TRAVAUX				
VÉRIFICATION AVANT LE LEVAGE				
5. Les périmètres de sécurité ont-ils été mis en place avant tout mouvement ?				
6. Les conditions météo sont favorables au levage ? (Orage/éclair/vent, etc. Vitesse des vents : _____ Est-ce que la visibilité est bonne ?				
7. Est-ce que le grutier a un visuel sur sa charge ? Sinon, est-ce qu'un signaleur a été identifié et sur place ?				
VÉRIFICATION DE LA GRUE MOBILE. À compléter par le grutier Non applicable <input type="checkbox"/>				
8. Les stabilisateurs/roues sont-ils positionnés sur un sol stable et ferme? Installation de matelas au besoin				
9. La grue est-elle munie d'une cellule de pesée ? a) Sinon, avez-vous déterminé le poids exact de la charge et pris connaissance de la charte de l'équipement.				

VÉRIFICATION LORS DE LEVAGE DE PERSONNES (CRITÈRE 4) Voir aussi SEC-PO-0057 Non applicable <input type="checkbox"/>			
10. Est-ce que le panier est muni d'une élingue de sécurité (support secondaire) ?			
11. Une fois le panier installé, est-ce que celui-ci a été inspecté et tous les points conformes ? (Élingues et fixation du panier) (Panier fixe interdit)			
12. Connaissez-vous la capacité du panier et est-elle respectée (personnel & matériel)?			
13. Est-ce que le point d'ancrage a été inspecté et conforme ?			
14. Est-ce qu'un individu (sauf grutier) a un contact visuel sur les travailleurs avec une radio avec canal « sureté »?			
VÉRIFICATION DU GRÉAGE/ÉLINGAGE	Oui	Non	N/A INIT.
15. Si un des critères 1 à 3 est encerclé plan de levage signé et scellé par un ingénieur est requis. Est-ce que l'élingage est conforme au plan de levage ?			
16. Est-ce que la pièce sera déposée sur une surface ou un équipement ayant la capacité adéquate ? Exemple : table de travail ou chevalet approuvé.			

MESURES DE CONTRÔLE

Veillez indiquer les mesures de contrôle supplémentaires qui vous permettent de bien contrôler le risque de votre levage complexe.

CROQUIS

